

Guide d'Installation
pour

Hy-dit®

Stockage de piston de toilette

Français

Brevet # 7,156,476 B2

Manufacturé par:



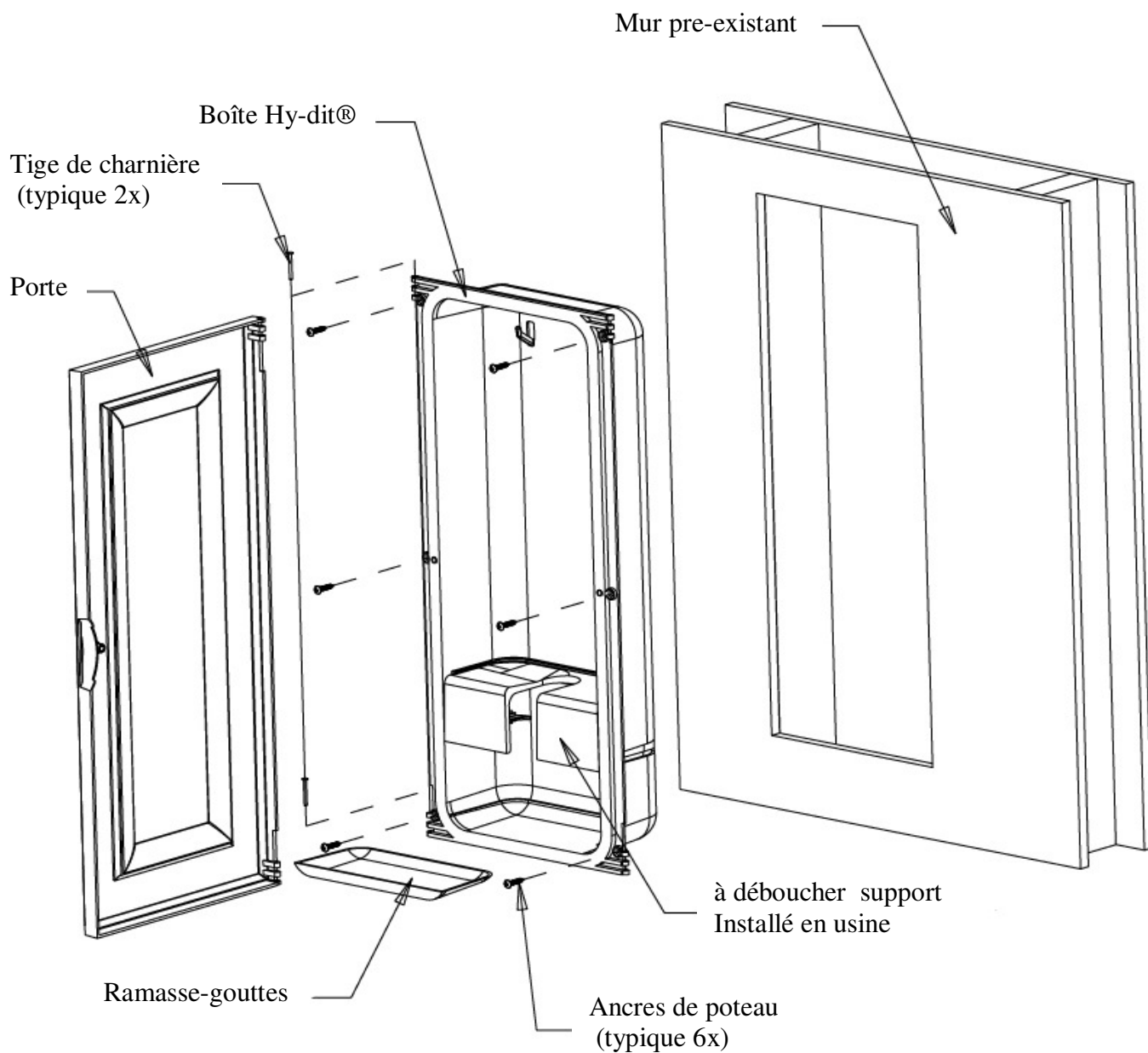


Figure 1 : Dessin complet du montage

Liste de pièces:

- 1 – Boîte Hy-dit®
- 1 – Porte
- 1 – Ramasse-gouttes
- 2 – Tiges de charnière
- 6 – Chevilles en plastique 1"
- 6 – Ancres de poteau #10 x 1"
- 1 Ventouse à déboucher avec manche
- 1 Brosse pour la toilette
- 1 Modèle pour couper la cloison sèche

Outils requis:

- Tournevis en pointe à croix
- Scie pour cloison sèche (de préférence) ou cutter
- Niveau
- 13/64" Mèche
- Perceuse
- Marteau
- Petit clou

Étape 1

Trouver l'emplacement de l'installation entre poteaux

L'emplacement étant choisi, vérifiez qu'il n'y a pas de conduits d'électricité, de chauffage, ou de plomberie dans le passage.

- Électrique : Vérifiez qu'il n'y a pas de prises près de l'emplacement du compartiment. Vérifiez aussi le mur de l'autre côté ; ceci peut être dans une pièce contiguë.
- Plomberie : D'habitude la plomberie se trouve dans l'espace derrière la toilette ou derrière le robinet de la douche/ la bain.
- Conduits de chauffage : D'habitude ces conduits se trouvent sous le plancher, mais vérifiez visuellement les murs et les pièces contiguës pour les registres.

Ayant vérifié qu'il n'y a pas d'obstacles, trouvez un emplacement entre des poteaux. Il y a plusieurs moyens d'en trouver:

1. Détecteur de montant électrique (le plus facile)
2. Frapper sur la cloison sèche (différence de son)
3. Marteau et petit clou

Seulement la méthode 3 (marteau et clou) s'expliquera. Mettez le modèle en ligne droite et collez-le sur le mur dans l'endroit choisi (voir fig. 1). Commencez au milieu du modèle et frappez le clou à coups de marteau en ligne horizontale tous les $\frac{1}{2}$ " ou jusqu'à atteindre les deux bords du modèle. Arrêtez-vous si vous frappez un poteau (voir fig. 1). Si vous n'en frappez pas, continuez à l'étape 2. Si vous frappez un poteau, mettez le bord coupé du modèle au dernier trou fait sans trouver un poteau.

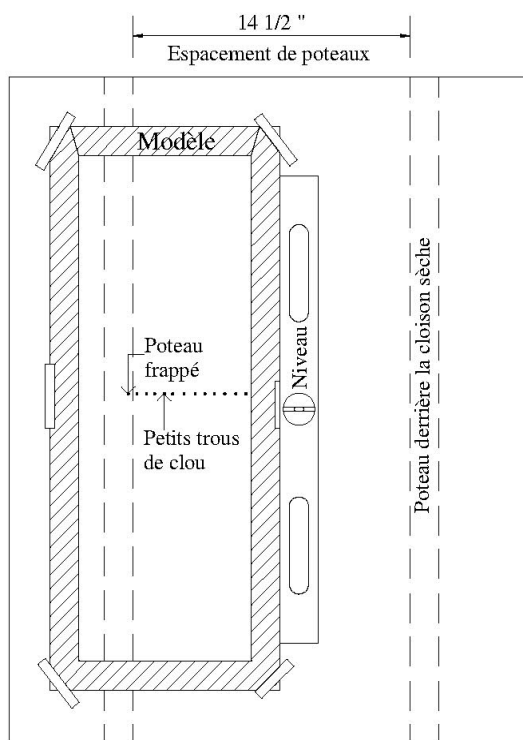


Figure 2

Étape 2 Tracer le modèle et couper l'ouverture

Mettez le modèle au dernier trou fait sans trouver un poteau et continuez à faire des petits trous de clou à l'autre bord du modèle (voir. fig. 2). Si vous ne frappez pas de poteau, tracez le modèle sur le mur et continuez. Si vous frappez un poteau, il faudra trouver un nouvel endroit d'emplacement. Rafistolez les petits trous et recommencez l'étape 1. Ayant tracé le modèle sur le mur, utilisez un scie pour cloison sèche (de préférence) ou un cutter pour couper l'ouverture.

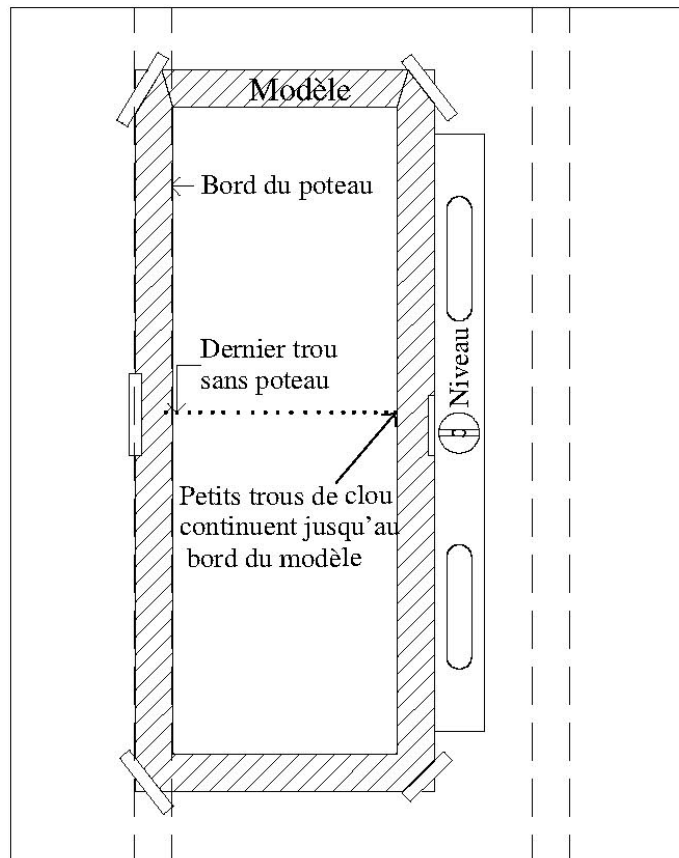


Figure 3

Étape 3

Installation de la boîte

Installez et faites d'aplomb la boîte dans l'ouverture. Marquez les centres des 6 ancrs de poteau (voir fig. 3). Retirez la boîte pour percer les trous marqués, utilisant une mèche de 13/64". Si les trous se trouvent sur un poteau, ne percez pas ou utilisez une cheville en plastique. Installez les chevilles en plastique dans les trous percés ; tapez légèrement afin que la tête de la cheville s'encastre dans le mur. Remontez la boîte utilisant les vis #10 x 1" soit dans les chevilles en plastique soit directement dans le poteau.

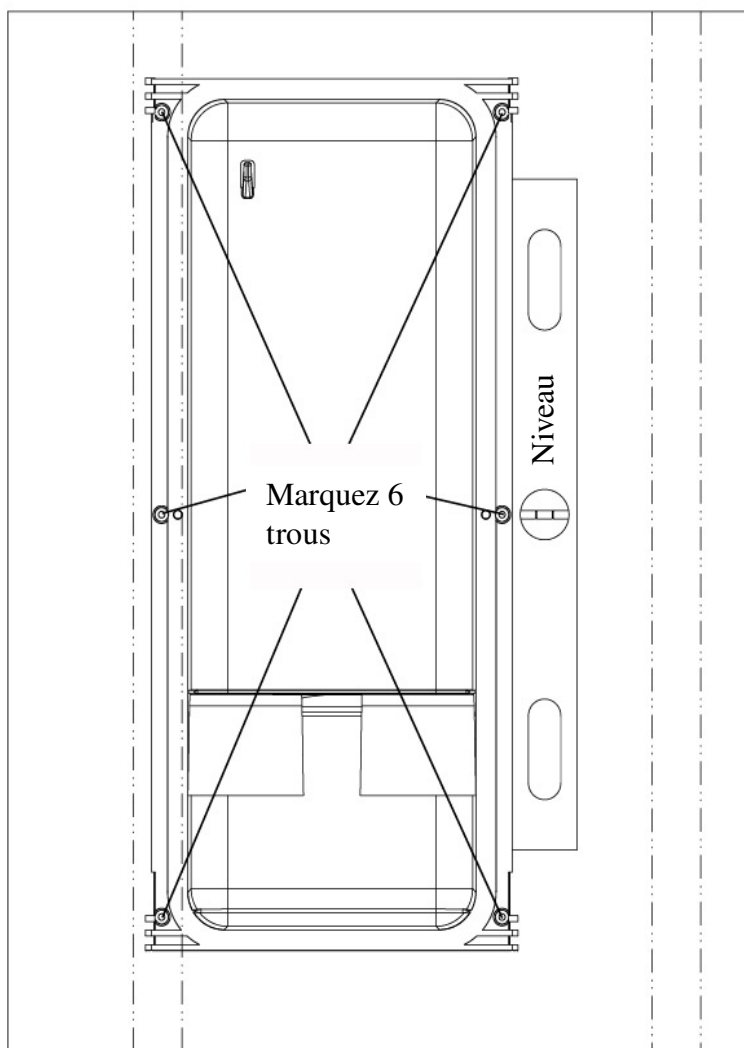


Figure 4

Installation de la porte

Alignez les charnières supérieures et inférieures de la porte avec les charnières supérieures et inférieures de la boîte (voir fig. 1). Mettez-les sur la droite ou la gauche selon votre préférence. Installez les tiges supérieures et inférieures.

Finition de la porte

Pour peindre ou teindre, préparez la surface en la ponçant légèrement. Utilisez du papier de verre grain 220 afin d'enlever le patine d'usine.

- Pour peindre: d'abord appliquez un apprêt approuvé et ensuite peignez avec une peinture compatible.
- Pour teindre, utilisez une teinture gel et suivez les instructions du fabricant.

***Garantie de satisfaction complète.** Si vous n'êtes pas tout à fait satisfait avec votre Hy-dit®, retournez-le dans les 60 jours suivant l'achat pour un remboursement complet. Renvoyez le produit sans dommages dans son emballage d'origine avec la recette d'origine pour avoir droit à un remboursement complet du prix d'achat. Les frais d'envoi et les frais de réexpédition sont la responsabilité de l'acheteur. Appelez-nous sans frais au 1-866-8HELBER pour les instructions.

GARANTIE LIMITÉE

Helber Industries, Inc., l'endroit principal de l'entreprise se trouvant à 710 Independent Ave., Grand Junction, CO 81505 (le « Fabricant ») garantie les produits Hy-dit® (les « Produits ») de manière suivante:

1. Garantie Limitée

Le Fabricant garantit que les produits vendus seront libres de défauts de matériau et de fabrication pendant une période d'**un an** après la date d'achat. Si les Produits ne se conforment pas à cette Garantie limitée durant la période de garantie (tel que spécifié plus haut), l'Acheteur doit aviser le Fabricant par écrit des défaillances de la réclamation et montrer à la satisfaction du Fabricant que lesdits défauts sont couverts par cette Garantie limitée. Si les défauts et la preuve d'achat sont rapportés correctement au Fabricant pendant la période de garantie et si les défauts sont d'un type et d'une nature couverts par cette garantie, le Fabricant fournira, à ses frais, des Produits de rechange ou, à la discrétion du Fabricant, des pièces de rechange pour les Produits défectueux. L'expédition et l'installation des Produits de rechange ou des pièces de rechange seront aux frais de l'Acheteur.

2. Autres Limites

LE FABRICANT N'OCTROIE PAS D'AUTRES GARANTIES EXPRESSES OU IMPLIQUÉES A L'EXCEPTION DE CE QUI EST STIPULÉ CI-DESSUS. Cette garantie ne couvre pas les dégâts dus à des causes externes, comme les accidents, les abus, la mauvaise utilisation (où l'installation est effectuée par quelqu'un à part le Fabricant), les défauts de produits ou pièces non fabriqués par le Fabricant, ou les dommages résultants des produits ou pièces non fabriqués par le Fabricant. Le Fabricant passe à l'Acheteur la garantie reçue (si celle-ci existe) du Fabricant des produits ou pièces fait par le non-Fabricant. Cette garantie ne s'applique pas non plus aux Produits sur lesquels les personnes non-autorisées ont effectués ou tentés les réparations sans l'autorisation écrite de Fabricant.

3. Obligation Exclusive

CETTE GARANTIE EST EXCLUSIVE. La seule obligation exclusive du Fabricant sera la réparation ou le remplacement des Produits défectueux de la manière et pendant la période indiquée plus haut. Le Fabricant n'aura pas d'autre obligation quant aux Produits ou toute partie de ces derniers, que ce soit selon un contrat, un préjudice, une stricte responsabilité ou autre. Dans aucun cas, que ce soit selon cette Garantie limitée ou autre, le Fabricant ne sera tenu responsable de dommages indirects, spéciaux ou consécutifs.

4. Autres Déclarations

TOUTE DÉCLARATION ORALE OU ÉCRITE de la part des employés ou représentants du Fabricant NE CONSTITUE PAS DE GARANTIE, ne doit pas être considérée par l'Acheteur, et ne fait pas partie du contrat de vente ou de cette garantie limitée.

5. Obligation Entière

Cette Garantie limitée présente l'obligation entière du Fabricant quant aux Produits. Si l'une ou l'autre partie de cette garantie limitée est considérée nulle ou illégale, le reste de la garantie restera en vigueur.